

## Communiqué de presse



SNUipp-FSU 23

### Rentrée 2012 : Malgré les 5 postes restitués ... la carte scolaire reste inadmissible et injuste !!!



SNUipp-FSU 23

Le comité technique de ce jour devait procéder aux 5 ouvertures de postes liées à la restitution de 5 postes en Creuse par le Ministère dans le cadre des 1000 restitutions de postes. Alors que 5 priorités avaient été énoncées par le Directeur Académique (DASEN) dans le cadre d'un groupe de travail, il a procédé à 5 ouvertures de classes pour répondre à la commande du ministère et du recteur :

Ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe à Naillat

Ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe à Bonnat élémentaire, à Saint Priest La Feuille, Saint Sulpice Le Guérétois, Gouzou élémentaire.

S'ajoutent également les ouvertures définitives d'un poste de SESSAD déficience intellectuelle à Guéret pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap et d'un demi poste de maître E au RASED de Bous-sac/Chambon pour l'aide aux élèves en difficulté.

Des ouvertures provisoires sont également prononcées à Mérinchal Maternelle (ouverture de la 2<sup>ème</sup> classe) et Crocq élémentaire (ouverture de la 4<sup>ème</sup> classe) ainsi que la création de 3 postes de remplaçants pour l'année scolaire 2012/2013.

Des situations restent en suspens et feront l'objet d'un comptage à la rentrée parmi lesquelles :

Vallière

Saint Quentin La Chabanne

La Courtine maternelle

RPI de Saint Amand/Saint Maixant/Saint Alpinien

Le DASEN a donc procédé à 6,5 créations définitives avec 5 postes restitués (?) et à 5 ouvertures provisoires. Cette marge de manœuvre est tout particulièrement liée au « détricotage » de la formation des professeurs des écoles recrutés à la rentrée 2012 et qui seront affectés à partir de la rentrée d'octobre et jusqu'à la fin de l'année sur des classes.

Pour le SNUipp-FSU 23, ces ajustements sont un signal positif mais ne peuvent répondre que partiellement à un objectif : **réduire les effectifs par classe dans les écoles où la situation est la plus urgente.**

L'aide aux élèves en difficulté et aux élèves en situation de handicap ne se voit apporter qu'une réponse très marginale (1,5 poste) là où 11,5 postes avaient été retirés en février.

L'Equipe Mobile de Liaison Académique (EMALA), symbole de la ruralité de notre département et financée par le Conseil Général n'obtient rien : c'est autant de compétences et matériels investis qui ne serviront pas les élèves les plus isolés de notre département. Par exemple, l'enseignant et le matériel du gymnobus ne profiteront plus qu'à 12 écoles l'année prochaine au lieu de 30 il y a 2 ans...

Bref, si comme l'avait écrit le SNUipp-FSU au DASEN, il était nécessaire que ce Comité Technique ouvre au delà des 5 postes restitués, les choix opérés sont la reconnaissance de réels besoins de notre département et démontrent que ces besoins sont aujourd'hui très loin d'obtenir une réponse satisfaisante.

Il est aujourd'hui de la responsabilité des parlementaires de prendre la mesure de ces besoins et d'apporter dans le cadre de la préparation de loi de finances 2013 des réponses à la hauteur des attentes.

Guéret, le 4 juillet 2012

Contact :

Section : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas :06.74.19.39.72